

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 107 (1962)
Heft: 2

Artikel: La situation militaire en Algérie
Autor: Montfort
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-343090>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction-Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur-Adjoint : Colonel EMG Georges Rapp

Administration : Lt-colonel Ernest Büetiger

**Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., av. Gare 39, Lausanne
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II 5209)**

Annonces : Publicitas S. A., succursale, rue Centrale 15, Lausanne

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 14.— ; 6 mois Fr. 8.—

Etranger : 1 an Fr. 17.— ; 6 mois Fr. 9.—

Prix du numéro : Fr. 1.50

La situation militaire en Algérie

Dans notre étude de novembre 1959¹, nous terminions en citant une instruction du général Challe dans laquelle il disait, avec beaucoup de pertinence, que la guerre gagnée il resterait à gagner la paix.

On a suivi depuis, dans les journaux et à la radio, la détérioration progressive de la situation en Algérie, l'augmentation du désordre et du terrorisme. Pour des raisons faciles à trouver, parmi lesquelles les concessions perpétuelles, les hésitations et les contradictions du Pouvoir tiennent une bonne place, la masse musulmane, longtemps attentiste et toujours aboulique, a basculé du côté de la rébellion, entraînée par des meneurs, tandis que la communauté européenne, sombrant dans le désespoir devant l'alternative « la valise ou le cercueil », manquait souvent et gravement de mesure, dans des réactions cependant compréhensibles dans le fond.

Mais c'est de la situation purement militaire, des opérations, dont nous voulons entretenir nos lecteurs, car nombreux chez nous sont ceux qui, en présence de la situation

¹ La guerre révolutionnaire : Un cas concret. L'Algérie dans la situation actuelle. R.M.S., novembre 1959.

présente, se disent : « L'Armée française a plus de 400 000 hommes en Algérie. Que font-ils donc » ?

Nos journaux et la radio, pour des raisons multiples, nous donnent un aperçu inexact de la situation *militaire* ; il semble donc utile de répondre à la question ci-dessus. Nous le ferons sur la base d'un exposé présenté à Réghaïa ¹, le 13 décembre 1961, donc tout récemment, par le commandant Bourgue, porte-parole de l'Etat-major interarmées, aux correspondants de la Radio-télévision française, de l'Agence française de presse et des grands journaux français ².

Pour faire le point de la situation militaire, il convient d'examiner successivement : la *rébellion militaire extérieure*, la *rébellion militaire intérieure*, le *bilan du dernier trimestre de 1961* et l'*aggravation du terrorisme dans les agglomérations*.

La *rébellion militaire extérieure* est constituée par les forces qui se trouvent en territoire étranger, soit en Tunisie, au Maroc et dans certains pays limitrophes du Sahara. Bien qu'elles soient en cours de renforcement, il est exagéré de baptiser ces forces du terme « Armées ».

En Tunisie, il existe une vingtaine de bataillons et une demi-douzaine de compagnies lourdes armées de canons sans recul, de lance-mines de 8,1 cm. et de quelques-uns de 10,6 cm. Au total, une vingtaine de milliers d'hommes dont les trois quarts sont des combattants ³.

Au Maroc, où l'implantation est plus récente, la rébellion disposait, fin 1961, d'une douzaine de bataillons à faibles effectifs et de deux compagnies lourdes. Plusieurs navires « en provenance de l'Est » ont récemment apporté le matériel nécessaire pour équiper une dizaine de milliers d'hommes de plus, qui sont disponibles dans les provinces orientales du Maroc.

¹ Rappelons que c'est à Réghaïa (25 km. E Alger) que se trouve le nouveau quartier-général interarmées, installé un peu à l'écart d'Alger. La base de Réghaïa abrite 4000 personnes environ.

² Nous tirons ces renseignements de *Bled-5/5*, le journal illustré des Armées françaises, numéro de la première quinzaine de janvier 1962.

³ Au moment de notre visite à l'Armée française d'Algérie, en octobre 1959, le colonel Georges de Boissieu, chef d'état-major du général Challe, nous avait parlé de 10 000 combattants F.L.N. en Tunisie.

Ainsi que nous l'écrivions déjà en 1959, l'armée extérieure de libération nationale a davantage été utilisée comme moyen de propagande que sur le terrain. Depuis deux ans, les barrages électrifiés — qui existent, comme chacun le sait, sur les frontières algéro-tunisienne et algéro-marocaine — ont été encore renforcés et ils ont rempli leur objet. Il faut citer quelques chiffres à l'appui de cette affirmation.

En 1960 et 1961, l'A.L.N.¹ stationnée en Tunisie a fait environ 70 tentatives sérieuses de franchir le barrage. Elle y a laissé 1 millier de morts, 500 prisonniers et plusieurs centaines de blessés. En deux ans, 500 rebelles ont bien traversé le « barrage avant » — car il y en a deux parallèles — mais la moitié d'entre eux environ a été mise hors de combat avant qu'ils aient pu franchir le « barrage arrière » ; un tout petit nombre d'assaillants l'a passé.

De mars à décembre 1961, aucune tentative de franchissement n'a été décelée. L'A.L.N. de Tunisie s'est bornée à se manifester par ses tirs de harcèlement habituels, qui cherchent à provoquer, entre la France et la Tunisie, des incidents de frontière².

Quant à l'A.L.N. stationnée au Maroc, elle a compté à son actif, en 1960 et 1961, une cinquantaine de tentatives de franchissement du barrage, les dernières remontant à mai 1961. Et c'est également 500 rebelles qui ont réussi à franchir le premier réseau, dont 460 ont été mis hors de combat avant qu'ils aient pu atteindre le deuxième obstacle.

La dernière tentative, celle du 30 mai 1961, près de Rass-Asfour, a été effectuée par 58 fellaghas, dont 57 ont été mis hors de combat.

¹ Est-il nécessaire de rappeler que le sigle A.L.N. veut dire armée de libération nationale ?

² Cela heurte le bon sens, n'est-il pas vrai, que la Tunisie proteste contre les réactions françaises aux actes hostiles du F.L.N., alors que les opérations de ce dernier sont préparées et déclenchées depuis le territoire tunisien où, au mépris de la Convention de La Haye du 18. 10. 07 (en fait sinon en droit !) elle a autorisé la rébellion à installer ses bases.

On peut conclure, d'après les données de l'Etat-major interarmées français d'Alger, que s'il y a 30 000 rebelles assez bien équipés en Tunisie et au Maroc, c'est moins de 300 d'entre eux qui ont pu, en deux ans, pénétrer en Algérie. Ils ont du reste, en partie, été retrouvés et neutralisés.

Ni les stocks d'armes modernes, ni les munitions emmagasinés en Tunisie et au Maroc — ni même les chefs, dit l'exposé français auquel nous nous référons — n'ont pu arriver à la rébellion intérieure menacée d'asphyxie dans son action militaire et c'était là la fin que l'on se proposait d'atteindre en construisant les barrages frontière.

La *rébellion militaire intérieure*, qu'on distingue ici du terrorisme dans les agglomérations, a donc été, ces deux dernières années, dans l'impossibilité de se ravitailler en armes et en munitions. Elle a en outre été soumise aux grandes opérations, Etincelle, Jumelles, Pierres Précieuses, Flammèche, Cigale, etc., dont nous avons parfois parlé dans cette revue, et qui ont réduit les bandes dans des proportions considérables.

Et voici de nouveau les chiffres officiels de l'Etat-major interarmées de Réghaïa : Depuis trois ans, la rébellion militaire intérieure a perdu les deux tiers de l'armement qui avait été introduit en Algérie. Des 120 « Katibas »¹ qui existaient en 1958, il n'en reste, à la fin de 1961, qu'une douzaine, avec 7 à 8 douzaines de petites sections et une centaine de groupes indépendants. Au total, 4 000 hommes environ de l'A.L.N., auxquels on peut ajouter quelques milliers de supplétifs plus ou moins armés.

La rébellion militaire intérieure dispose de moins de 6 000 armes de guerre² et d'autant de fusils de chasse et de pistolets, mais ce potentiel ne cesse de diminuer.

Les bandes sont émiettées et peu agressives, les armes

¹ Compagnie d'environ 110 hommes.

² Lors de notre visite en Algérie, le colonel Georges de Boissieu nous avait donné le chiffre de 11 195 armes de guerre, chiffre dont la précision nous avait étonné, on le conçoit.

collectives sous caches où les forces de l'ordre les saisissent.

Durant les trois derniers mois de 1961, les exactions de la rébellion visaient davantage les personnes et les biens civils que les forces militaires et leurs installations. On a vu du reste, nous en parlerons plus loin et chacun a pu le lire journalièrement dans la presse, l'action du F.L.N. s'orienter de plus en plus vers le terrorisme dans les agglomérations et vers la subversion des soldats indigènes dans les unités françaises.

En bref, si l'on ne peut pas dire que la rébellion militaire est totalement éteinte, on peut affirmer qu'elle ne pose pas de problème grave à l'armée française et qu'elle ne constitue pas une menace militaire sérieuse — comme ce fut le cas en Indochine, par exemple.

* * *

Avant de donner le bilan purement militaire du dernier trimestre de 1961, il semble opportun et intéressant de mentionner brièvement les caractéristiques de l'armée de 400 000 hommes que les Français ont en Algérie, pays, ne l'oublions pas, de 2 205 000 km², quatre fois plus grand que la France, 53 fois plus grand que la Suisse.

L'armée de terre y représente le 88 % des effectifs, l'aviation le 6 %, la marine le 3 %, la gendarmerie le 3 %. Les soldats en service obligatoire, le contingent, constituent les deux tiers des forces en Algérie.

Dans l'armée de terre, le 46 % des effectifs appartient à l'infanterie, le 10 % aux blindés, le 5 % à la *Légion étrangère*, le 3 % aux *parachutistes*.

Il paraît utile de donner ces précisions qui ne correspondent guère, à notre avis, à l'impression laissée par la lecture de nos journaux ou par l'audition de notre radio.

* * *

Le bilan militaire du dernier trimestre de 1961 peut s'établir comme il suit.

On a beaucoup parlé dans la presse de réduction du quadrillage et de resserrement du dispositif, d'où l'on en *déduisait*¹ que le regroupement, la partition de l'Algérie — dernière solution (?) officielle française, dit-on — était amorcée.

En réalité — d'après la mise au point de l'Etat-major interarmées de Réghaïa — le gouvernement a décidé de ramener en métropole deux unités d'armée, en raison de la situation internationale². Parallèlement, le danger du heurt des communautés dans les villes augmentait. D'autre part, de nombreux postes n'avaient plus un effectif suffisant et ils ne pouvaient plus garder à la fois leur emplacement, leur objectif, et patrouiller, souvent dans de vastes espaces, à la recherche du rebelle.

Il fallait reconstituer les réserves générales pour pouvoir maintenir l'ordre dans les grandes villes ; il importait de donner une plus grande mobilité aux unités du bled, afin que leur présence soit plus efficace.

Pour cela, il était nécessaire de supprimer près d'un millier de postes (certains d'entre eux n'avaient même pas la valeur d'un groupe) mais la « présence dynamique » a partout été maintenue et au *31 décembre 1961* plus de 4000 points dans les 1484 communes d'Algérie étaient encore tenus. C'est-à-dire davantage que l'armée française n'en contrôlait en 1958.

Il n'y a pas eu dans le bled — affirme l'Etat-major interarmées de Réghaïa — d'abandon de populations au couteau des égorgeurs, « il n'y a pas eu depuis trois ans de Saint-Barthélémy de populations fidèles à la France », et si le chiffre des victimes a augmenté, c'est dans les villes où l'armée est toujours.

¹ La presse et surtout la radio font d'abondantes déductions, suppositions, pronostics, touchant souvent à la prophétie, des nouvelles qu'elles donnent, ce qui, remarquons-le, est considéré comme une faute grave dans le renseignement militaire. On dira que ce n'est pas la même chose. C'est très possible, certain même, mais on influence de cette manière le jugement du lecteur, de l'auditeur, et il ne faut pas l'oublier.

² Geste symbolique, comme nos lecteurs sont à même de le juger, compte tenu de la disproportion des forces classiques des deux blocs.

Les unités récupérées sur le quadrillage ont permis la multiplication des opérations de détail aux échelons « secteur » et « quartier »¹.

Dès septembre 1961 et surtout dès octobre, les résultats obtenus par ces changements se sont révélés très satisfaisants et le moral des troupes en a été amélioré.

Il faut ajouter que, malgré de très nombreux prélèvements d'unités au profit du service d'ordre urbain, entre le 1^{er} et le 13 novembre, le rendement opérationnel moyen a été à peu près maintenu durant tout le mois.

Du 1^{er} septembre au 30 novembre, les pertes rebelles ont été supérieures de 30 % à celles du trimestre précédent, tandis que du côté français elles diminuaient de 16 %, devenant alors inférieures de 40 % à celles de la période correspondante de 1960.

2600 armes, dont plus de 1100 armes de guerre, ont été saisies avec en outre une cinquantaine d'armes collectives : mitrailleuses, fusils-mitrailleurs et lance-mines.

Ces résultats sont estimés, non sans raison, comme remarquables si l'on considère que la rébellion ne se présente plus sous la forme d'unités (Katibas), faciles à repérer et à accrocher, mais sous celle d'une poussière d'hommes, trois cents petits paquets de 5 à 15 hommes perdus dans l'immensité de l'Algérie.

Pendant la même période, le chiffre des indigènes supplétifs de l'armée française qui ont déserté a diminué de 40 %, tandis que les ralliements (l'opération inverse !) se maintenaient à leur niveau. La proportion des déserteurs est actuellement de 0,50 pour mille par rapport à l'effectif total ; il était de 0,46 pour mille en 1959.

L'aggravation du terrorisme dans les agglomérations est l'aspect le moins favorable du bilan et c'est celui dont nous entendons parler chaque jour.

¹ Le « secteur » correspond à une zone d'action commandée par un colonel, avec un groupement renforcé, d'un ou de plusieurs régiments. Le « quartier » correspond à la zone d'action d'un régiment, parfois d'un bataillon, en général renforcés.

Le nombre moyen quotidien des exactions *rebelles*, particulièrement dans les villes, qui était de 33, pour toute l'Algérie, au printemps de 1960 et qui était passé à près de 40 au début de l'été de la même année, s'est maintenu à 41 pendant les trois derniers mois de 1961. Il en est résulté une augmentation de 18 % du chiffre des victimes civiles.

Il faut hélas ajouter à ce bilan les entreprises « activistes » — dont les auteurs croient sans doute qu'elles seront finalement payantes, comme les autres — et dont la moyenne, en Algérie, qui était de 14 par jour au début de l'été de 1961, est passée à 31 au cours des trois derniers mois, faisant, durant ce même laps de temps, 60 tués et 700 blessés dénombrés.

Des forces importantes ont été détournées, durant de longues périodes, de la lutte purement militaire contre la rébellion intérieure pour parer à la menace toujours latente de heurts graves entre les deux communautés. Il est arrivé que près d'un tiers des unités opérationnelles soient ainsi consacrées au maintien de l'ordre dans les agglomérations. Le 1^{er} novembre 1961, par exemple, la valeur de 40 bataillons (y compris les escadrons de gardes mobiles et les compagnies républicaines de sécurité — C.R.S.) a été immobilisée dans Alger pour le maintien de l'ordre. Ces unités n'étaient pas à l'origine, il faut le souligner, instruites pour remplir une telle mission¹, qui non seulement les empêche d'accomplir leur tâche opérationnelle, mais nuit encore à leur instruction normale.

* * *

L'Armée de terre n'est pas seule engagée en Algérie ; la Marine et l'Armée de l'air y sont encore présentes. Non seulement la première assure, naturellement, la surveillance maritime — elle a déjà arraisonné 12 000 navires — mais elle

¹ Rappelons-nous l'emploi de la troupe lors des *Événements de Genève*, en 1932 et notamment l'emploi des recrues, qui ne sont pas différentes des jeunes du contingent.

a encore, notamment, mis à disposition de l'Etat-major interarmées, sur terre, 3000 fusiliers-marins qui tiennent la frontière algéro-marocaine sur une étendue de 120 km. à partir de la mer. Quant à l'Armée de l'air, elle appuie essentiellement les troupes au sol et a effectué, en trois mois, 76 000 heures de vol.

* * *

Pour terminer ce bref exposé de la situation militaire en Algérie à la fin de 1961, disons que, d'après le porte-parole de l'Etat-major interarmées de Réghaïa, les faits saillants rapportés par les journaux et par la radio, bien qu'exactes, ne doivent pas faire oublier la réalité profonde : « c'est une Algérie de 10 millions d'êtres humains qui est au travail, qui améliore ses conditions de vie ». Et ce travail, cette amélioration ne sont possibles que par les efforts, de jour et de nuit, de tous les soldats. L'Armée remplit, quotidiennement et avec honneur, son devoir, tout son devoir.

Malgré cela, nous devons conclure que l'Algérie semble bien perdue pour la France, très probablement pour l'OTAN et peut-être pour le Monde libre, mais pour des motifs qui ne sont pas de nature militaire. A moins d'un revirement, toujours possible sur le plan politique.

Colonel-divisionnaire MONTFORT

Le 20. 1. 62, la presse nous apprenait que le président de Gaulle — envers et contre tous, semble-t-il — avait pris la décision, qu'il avait déjà auparavant laissé prévoir, de retirer encore d'Algérie « des éléments constitutifs de deux divisions ». Cette mesure est difficilement compréhensible. Cependant, le 5. 2. 62 on renforçait au contraire l'Armée d'Algérie de 5000 hommes. Mft
